

No 11-522-XIF au catalogue

**La série des symposiums internationaux
de Statistique Canada - Recueil**

**Symposium 2005 : Défis
méthodologiques reliés aux
besoins futurs d'information**



2005



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

MESURE DE LA QUALITÉ DANS UN ORGANISME STATISTIQUE NATIONAL

Eugene M. Burns¹

RÉSUMÉ

Certains faits nouveaux – l'adoption de la Data Quality Act de 2001 et les directives subséquentes de l'Office of Management and Budget (OMB) – ont mis davantage l'accent sur la qualité des données au sein des organismes statistiques fédéraux américains. Aux termes des directives de l'OMB, les organismes statistiques sont désormais tenus d'établir officiellement et de suivre des lignes directrices concernant la qualité de l'information. En outre, ils doivent adopter une norme fondamentale de qualité (« objectivité, utilité et intégrité » dans la définition de l'OMB) en tant qu'objectif de rendement. S'il est facile d'ajouter le mot « qualité » à une liste d'objectifs stratégiques, il est plus difficile d'établir exactement ce que ce mot signifie et encore plus ardu de traduire cette compréhension en mesures.

La communication 1) explore les divers sens du mot qualité dans le contexte d'un organisme statistique national, 2) examine les utilisateurs et les utilisations des mesures de la qualité, 3) relève les problèmes particuliers que posent les mesures de la qualité et 4) soutient qu'il est nécessaire d'établir un ensemble équilibré de mesures. Certains problèmes dont il est discuté sont les rôles des mesures de la satisfaction de la clientèle, des mesures habituelles de la qualité des enquêtes et des mesures financières, ainsi que la fiabilité des mesures de la qualité proprement dite. La discussion s'inspire de la littérature statistique et de celle sur la gestion de la qualité, et comprend des exemples provenant de divers organismes statistiques nationaux.

¹ Eugene M. Burns, Bureau of Transportation Statistics, U.S. Dept. of Transportation, États-Unis